



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : fouad.kridan@herault.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 20 octobre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Pays

Nom de la structure porteuse : Pays Coeur d'Hérault

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-05-20

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : Syndicat de développement local du Pays Coeur d'Hérault ou "SYDEL du Pays Coeur d'Hérault", SIREN : 200017127, nature : SMO
- nom : CC Lodévois et Larzac, SIREN : 200017341, nature : CC
- nom : CC Vallée de l'Hérault, SIREN : 243400694, nature : CC
- nom : CC du Clermontais, SIREN : 243400355, nature : CC

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- Projet culturel de territoire
- Pacte territorial pour l'insertion
- Approche territorial intégrée
- Projet de territoire

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Contrat local de Santé
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)
- Contrat Grand site Occitanie/Pyrénées méditerranée
- Contrat territorial Occitanie
- Contrat Bourg centre Occitanie
- Contrat de rivière fleuve Hérault



Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Petits villes de demain
- France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Défi 1 : Une terre d'accueil et de rencontre • Objectif 1.1 : Faire de la connaissance et de la valorisation de notre patrimoine matériel et immatériel, le socle de notre projet • Objectif 1.2 : Favoriser la mise en réseau et la formation des acteurs du territoire • Objectif 1.3 : Renforcer le positionnement touristique du Cœur d'Hérault, destination durable et d'excellence • Objectif 1.4 : Penser le Cœur d'Hérault comme un territoire culturel
- Défi 2 : Les jeunes comme priorité, le lien intergénérationnel • Objectif 2.1 : Engager une politique « jeunesse » à l'échelle du territoire • Objectif 2.2 : Replacer les jeunes au centre des dispositifs • Objectif 2.3 : Encourager les liens sociaux et intergénérationnels • Objectif 2.4 : Faire de l'accès aux soins et aux services pour tous une réalité
- Défi 3 : L'économie • Objectif 3.1 : Affirmer le Cœur d'Hérault comme une « destination économique » • Objectif 3.2 : Assurer des conditions d'accueil attractives pour les entreprises • Objectif 3.3 : Proposer une offre de services et d'accompagnement complète aux entreprises, petites et grandes • Objectif 3.4 : Faire émerger et développer des filières spécifiques au Cœur d'Hérault pour relocaliser l'emploi au Pays
- Défi 4 : L'agriculture • Objectif 4.1 : Inscrire l'agriculture dans un projet territorial global • Objectif 4.2 : L'agriculture, clé de voûte de l'attractivité paysagère du Cœur d'Hérault • Objectif 4.3 : Définir et mettre en œuvre une stratégie pour la diversification agricole et augmenter la valeur ajoutée économique • Objectif 4.4 : Prendre en compte l'environnement, résolument
- Défi 5 : L'exigence environnementale • Objectif n°5.1 : Œuvrer pour un développement durable • Objectif n°5.2 : Inscrire le Paysage au cœur de nos choix d'aménagement et de développement • Objectif n°5.3 : S'engager dans une démarche «Territoire en transition» • Objectif n°5.4 : Soutenir une croissance verte et solidaire
- Défi 6 : L'urbanisme, le logement et la mobilité • Objectif 6.1 : Construire et habiter autrement • Objectif 6.2 : Renforcer la structure du territoire avec des pôles urbains attractifs et complémentaires • Objectif 6.3 : Favoriser l'accès au logement et à des parcours résidentiels complets • Objectif 6.4 : Structurer une mobilité interne au territoire, au service des citoyens

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Economie sociale et solidaire
- Sensibilisation et animation de la transition
- Emploi et Insertion
- Mobilités douces
- Culture et patrimoine
- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Accès à un logement de qualité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Tourisme durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Economie, production et consommation durable

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 21

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 14

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- nom : CC du Clermontais, SIREN : 243400355, nature : CC
- nom : CC Lodévois et Larzac, SIREN : 200017341, nature : CC
- nom : CC Vallée de l'Hérault, SIREN : 243400694, nature : CC
- nom : Syndicat de développement local du Pays Coeur d'Hérault ou "SYDEL du Pays Coeur d'Hérault", SIREN : 200017127, nature : SMO

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- Comité de pilotage

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : NC

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- CEREMA

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 95.83M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 33.59M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 1.33M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 1.13M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €